



Mon avocate n'est pas compétante

Par **sebastien66**, le **06/05/2009** à **09:50**

Bonjour,

je me suis fait agressé il y à 4 ans,j'ai eus droit a l'aide juridique à 100%,mon avocate m'a fait signée un contrat,pour sa rémunération,a t'elle le droit?je n'ai toujours pas reçu le moindre centime à ce jour.a une semaine du procès elle me refuse les rendez vous je dois tout faire tout seul!je ne trouve pas sa normal comment faire pour résilier le contrat ?car elle ne fait rien!